

Mon enfant en primaire a-t-il un TDAH ?

6 - 12 ans

Fiche d'information à destination des parents · PCO 24 Dordogne

● Ce qui change à l'entrée en primaire

L'entrée à l'école primaire est un moment décisif. On demande aux enfants de rester assis, de se concentrer sur des tâches longues, d'entrer dans la lecture, l'écriture et le calcul. Le soir, ils doivent faire leurs devoirs. Il est possible que votre enfant montre des difficultés : du mal à se concentrer, de l'impulsivité, de l'agitation, des pertes d'affaires, des difficultés d'organisation. Faut-il s'inquiéter ?

● Agitation et impulsivité : est-ce normal à cet âge ?

L'agitation motrice est fréquente à cet âge : les enfants bougent sans cesse, gesticulent, ont du mal à rester assis. L'impulsivité l'est aussi : difficulté à attendre son tour, gestes brusques, impatience, recherche de sensations.

C'est l'intensité de ces comportements, leur fréquence, les mises en danger, leur persistance dans le temps et leur retentissement sur le quotidien de votre enfant et le vôtre qui doivent vous alerter et vous inciter à demander de l'aide.

● Les signes qui doivent alerter au quotidien

- À la maison : manque d'organisation, difficultés à faire les devoirs (procrastination, démotivation), hyperfocalisation sur les écrans, difficultés d'endormissement, manque d'autonomie
- À l'école : agitation ou lenteur (« dans la lune »), travail bâclé, erreurs d'inattention, oubli des consignes orales, pertes d'affaires fréquentes, difficultés à rester concentré
- Dans les relations : coupe la parole, parle trop fort, autoritaire dans les jeux, difficulté à percevoir les émotions des autres, exclusion par les camarades, faible estime de soi

● **Quand suspecter plus spécifiquement un TDAH ?**

L'agitation, l'impulsivité et l'inattention sont des symptômes peu spécifiques à cet âge. C'est un faisceau d'arguments qui doit vous amener à vous questionner :

- Intensité et persistance de plusieurs symptômes (agitation, impulsivité, inattention) avec un retentissement important
- Autres troubles associés : troubles des apprentissages (dyslexie, dyscalculie), trouble de la coordination, anxiété
- Antécédents familiaux de TDAH ou d'autres troubles du neurodéveloppement (parents, fratrie)
- Antécédents périnataux : prématurité, complications de grossesse ou d'accouchement

● **Comment se fait le diagnostic ?**

Le diagnostic de TDAH est avant tout clinique. Le médecin recueille des informations auprès de la famille et de l'école pour évaluer l'intensité des symptômes et leur retentissement (apprentissage, relations sociales, vie familiale). Il peut s'appuyer sur des questionnaires standardisés (échelles de Conners, ADHD-RS) et des évaluations neuropsychologiques (WISC, TEA-Ch, NEPSY). Des bilans en psychomotricité et orthophonie peuvent compléter l'évaluation.

● **Quelles aides pour votre enfant ?**

Avec ou sans diagnostic de TDAH, des aides concrètes existent :

- Guidance parentale : programmes Triple P, groupe Barkley pour mieux gérer le comportement au quotidien
- Psychothérapie TCC : travail sur les comportements, la gestion des émotions, les habiletés sociales
- Remédiation cognitive : entraînement des fonctions attentionnelles (programme PIFAM, Cogmed, etc.)
- Aménagements scolaires : placement au premier rang, temps supplémentaire, consignes écrites, possibilité de travailler debout (PPRE, PAP ou PPS via la MDPH)
- Rééducations : orthophonie et psychomotricité pour les troubles des apprentissages associés

La PCO peut vous aider

Dans le cadre de la PCO 24, les bilans (psychologue, psychomotricien, ergothérapeute) et les séances de suivi sont coordonnés et pris en charge par le Forfait d'Intervention Précoce (FIP) : aucune avance de frais ni reste à charge pour votre famille. Parlez-en à votre médecin.